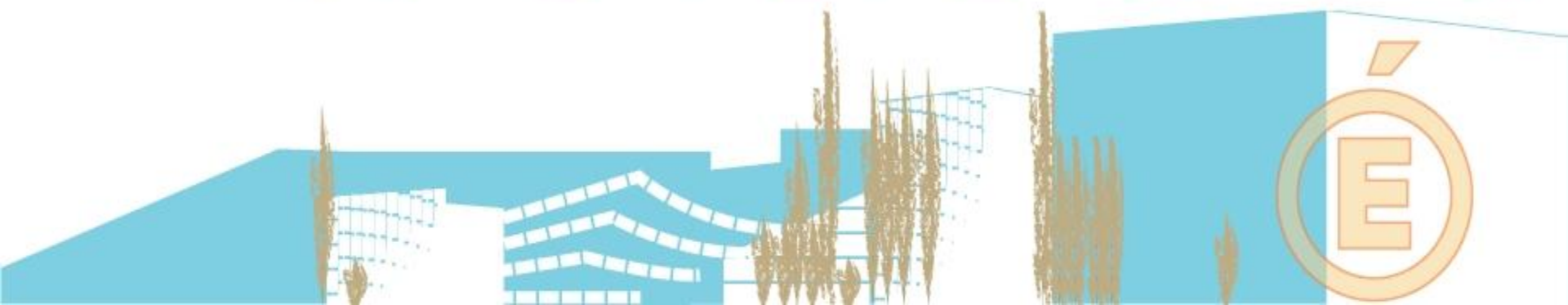


+
de
maîtres **que**
de **classes**



SEMINAIRE DES ENSEIGNANTS PDMQC

20 SEPTEMBRE 2016

- * **INTRODUCTION**

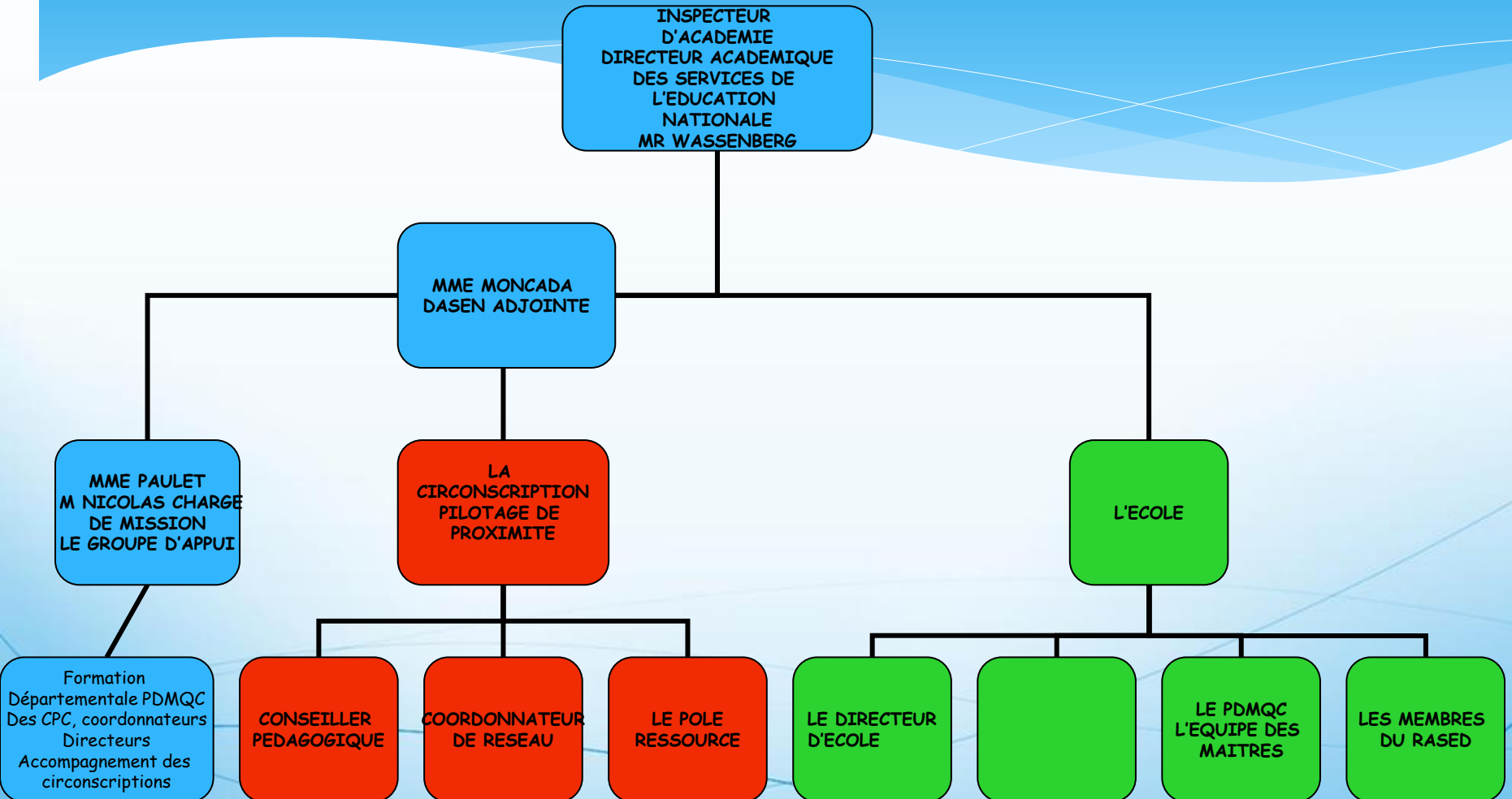
- * Monsieur Wassenberg

- * Inspecteur d'Académie Directeur des Services de l'Education nationale de Seine-Saint-Denis

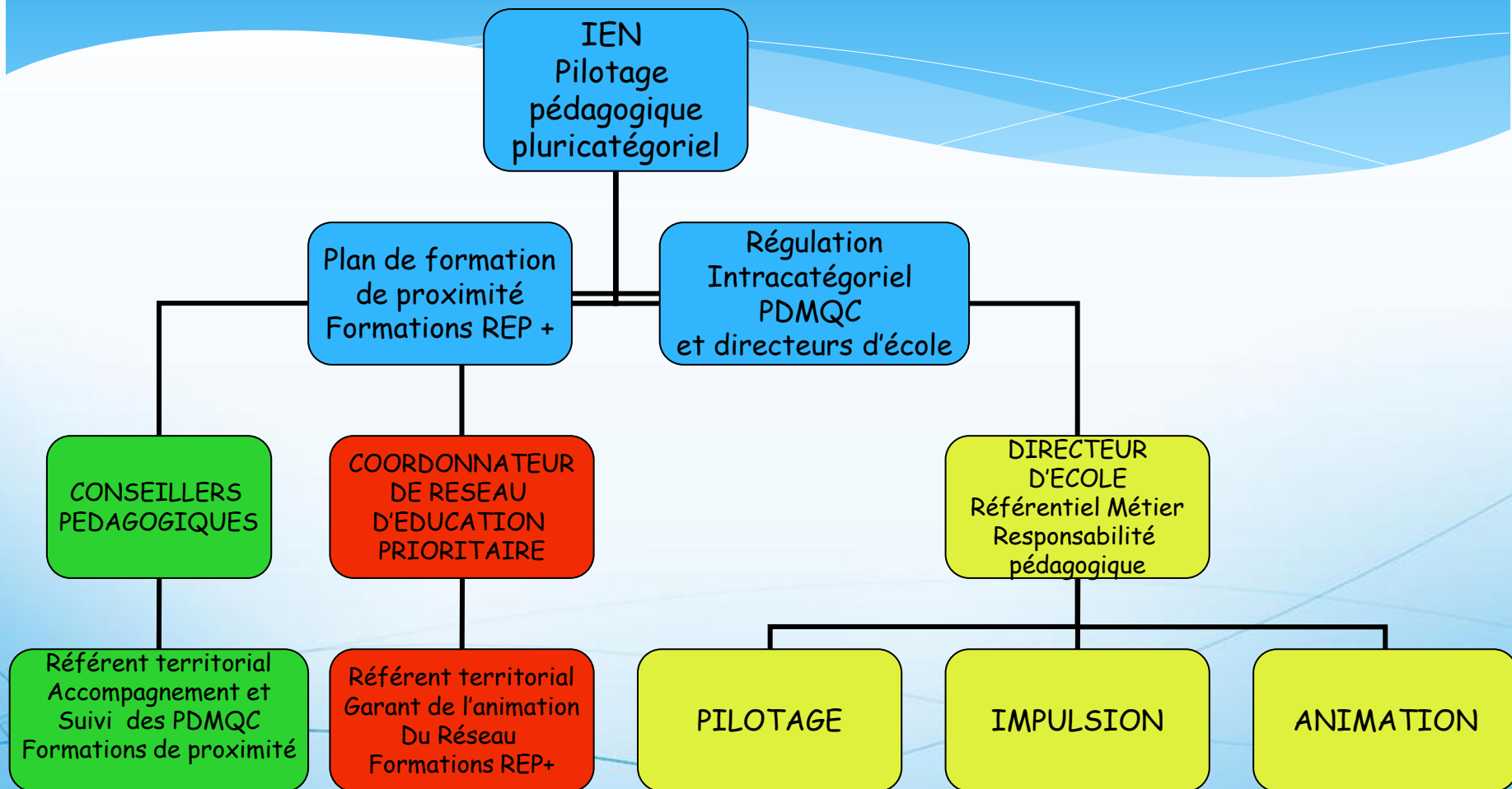
LES OBJECTIFS DU SEMINAIRE

- * **EXPLICITER LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF**
 - * - les grands principes
 - * - les acquisitions prioritairement visées
 - * - la démarche de projet, le rôle de l'équipe d'école
 - * - l'évaluation du dispositif
- * **APPORTER UN ECLAIRAGE SUR LE ROLE DU DIRECTEUR D'ECOLE DANS LA COORDINATION DU DISPOSITIF**
- * **EXPLICITER LES MISSIONS DU PDMQC**
- * **EXPLICITER LES FORMES D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES PRECONISEES**
- * **EXPLICITER LES ENJEUX DE LA FORMATION DES PDMQC EN 2016 2017**
- APPORTER DES ELEMENTS RELATIFS A LA COORDINATION DU DISPOSITIF A L'ECHELON DEPARTEMENTAL ET TERRITORIAL**

LA COORDINATION DU DISPOSITIF



ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET



LE GROUPE D'APPUI DEPARTEMENTAL

* LES MEMBRES

* IENS

- * Isabelle PAULET IEN en charge de la mission départementale « Plus de maîtres que de classes »
- * Mr ZAMUNER IEN Education prioritaire/Politique de la ville
- * Mme MALLET PETIOT IEN Epinay Sur Seine
- * **4 conseillers pédagogiques**
- * **3 directeurs/directrices d'école**
- * **Une enseignante plus de maître**
- * **Un enseignant maître E**
- * **3 coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire**

* LES OBJECTIFS

- * Accompagner les écoles dans la mise en œuvre du dispositif
- * Accompagner les écoles dans l'évaluation des effets sur les résultats des élèves
- * Organiser la formation des enseignants PDMQC
- * Produire des ressources et des outils
- * Organiser des journées de formation à destination des CPC, coordonnateurs de réseaux, directeurs d'école
- * Participer aux actions de formations REP + sur site

LE DISPOSITIF « PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES »

TEXTES REGLEMENTAIRES DE CADRAGE

- * **LA LOI DE REFONDATION DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE – 08/07/2013**
- * Circulaire DEGESCO n°2012-201 du 18/12/12
- * 10 Repères pour la mise en œuvre du dispositif « plus de maîtres que de classes » MEN

- * **LA REFORME DE L'EDUCATION PRIORITAIRE**
- * **Un référentiel pour l'Education prioritaire – Document DEGESCO – Janvier 2014 – Axe 1 mesure 2**
- * Circulaire n° 2014-077 du 4/6/14 (BO n°23 du 6/4/14)

- * **LES CIRCULAIRES DEPARTEMENTALES:**
- * Circulaire départementale du 17/12/15 « Mise en œuvre du dispositif Plus de maîtres que de classes » – DSDEN 93

LES RAPPORTS – LES DOSSIERS

- * Dossier de présentation DEGESCO – Janvier 2014
- * Dossier de presse de la rentrée – 2016 – Fiche 1 et 5
- * Rapport du comité national de suivi du dispositif « plus de maîtres que de classes » Septembre 2015
- * Rapport de l'Institut Français d'Education – Centre Alain Savary – ENS de Lyon – « PDMQC – la mise en œuvre dans le département du Rhône » Evaluation réalisée pour la DEPP
Mai 2016

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- * Conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun
- * Assurer la maîtrise des compétences de base
- * Prévenir la difficulté scolaire
- * Mieux répondre aux difficultés scolaires inhérentes à la classe rencontrées par les élèves

LES PRINCIPES DU DISPOSITIF ET LES ACQUISITIONS PRIORITAIREMENT VISEES

- * Projet d'équipe inscrit dans le projet d'école et le projet de réseau
- * Priorité à l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance (apprentissage de la lecture, production d'écrit, langage oral, mathématiques)
- * La méthodologie du travail scolaire (gérer son matériel, gérer son temps, planifier son travail, anticiper, gérer une tâche donnée, gérer les outils de connaissances, développer la mémorisation, développer la concentration, l'écoute, l'attention, développer la motivation, l'estime de soi)

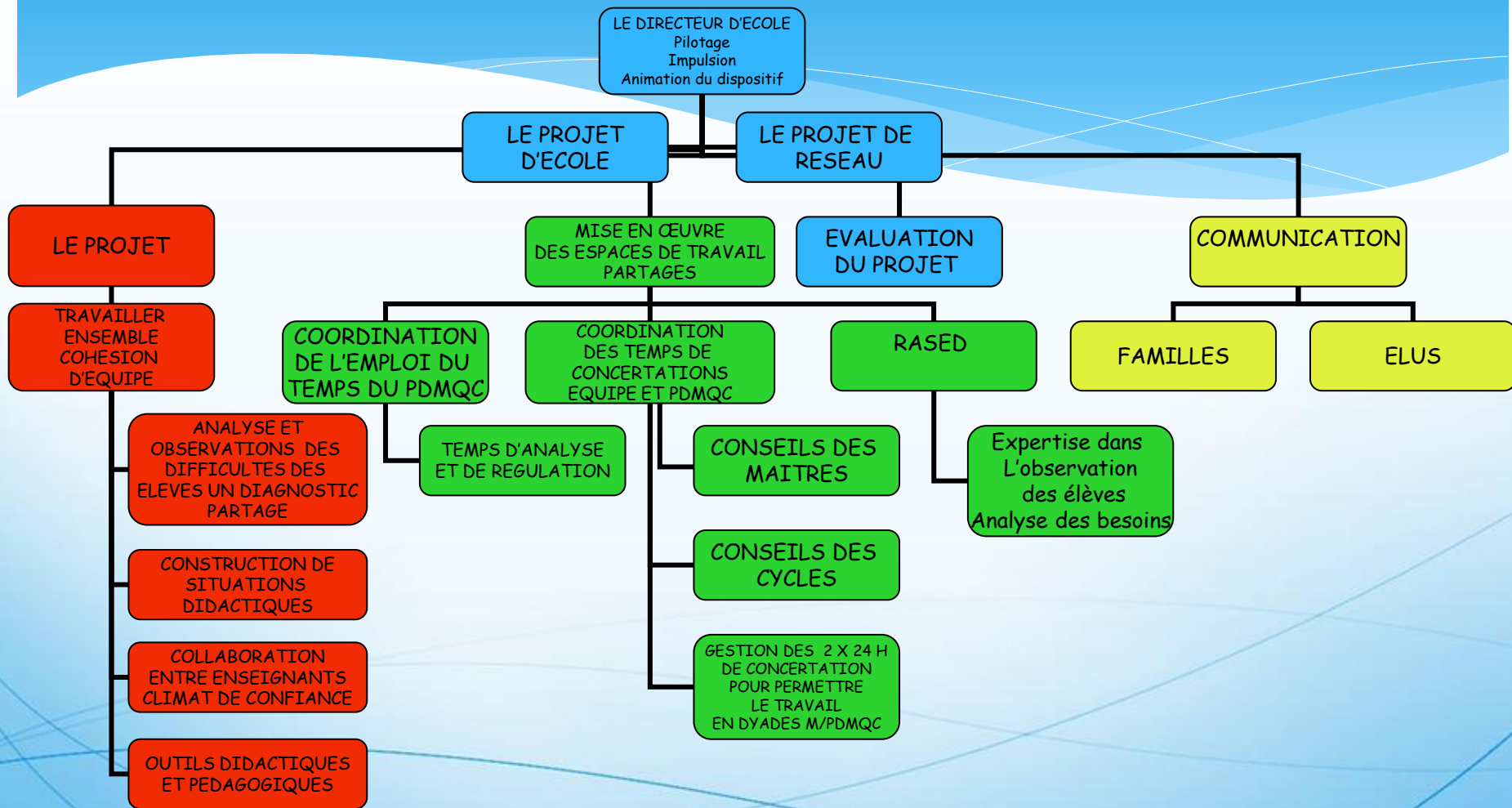
LES GRANDS PRINCIPES DE LA DEMARCHE DE PROJET

- * Un Projet pédagogique d'école
- * Des modalités d'intervention déterminées par l'équipe des maîtres concernés
- * L'adaptation en cours d'année à l'évolution des besoins des élèves
- * Des modalités d'intervention du PDMQC en relation avec les titulaires des classes
- * Le déroulement de séquences d'enseignement sur une période assez longue

LA DIRECTION D'ECOLE

- * Est responsable de la cohérence des modalités choisies
- * Est garante de l'efficacité du dispositif

LE DIRECTEUR D'ECOLE COORDONATEUR DU DISPOSITIF



LES MISSIONS DE L'ENSEIGNANT PDMQC

LE MAITRE PDMQC

- * Une mission d'appui de ses collègues dans la classe
- * Affecté dans une école, et exerce sur la base du projet porté par toute l'équipe de cette école
- * Intervention dans l'école où il est affecté et sur un nombre limité de classes sur une période donnée
- * Mêmes obligations réglementaires de service que les autres enseignants
- * Pas de mission de coordination

LES COMPETENCES FAVORABLES AU DISPOSITIF

* **Savoirs : didactique et pédagogie**

Connaître les processus d'apprentissage, le développement et la psychologie de l'enfant

Avoir une expérience des différents niveaux d'enseignement

Posséder une bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération

* **Savoir-faire :**

Repérer / analyser les besoins des élèves en fonction de leur âge, de leurs difficultés et de leurs réussites

Avoir une expérience de la différenciation pédagogique

S'impliquer dans la recherche de nouvelles démarches et modalités d'apprentissage

* **Savoir-être :**

Inscrire son action dans une programmation des enseignements au quotidien et dans la durée avec ses collègues

Etre en mesure de travailler en équipe, de partager ses expériences, d'analyser ses pratiques et être force de propositions

Avoir un intérêt pour la formation et la recherche pédagogique

S'appuyer sur les temps de concertation pour construire la complémentarité nécessaire avec le maître titulaire de la classe dans laquelle il enseignera.

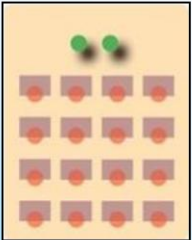
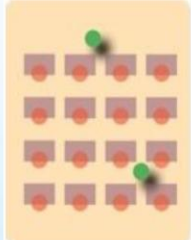
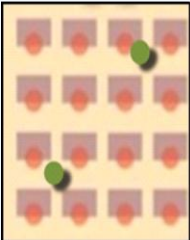
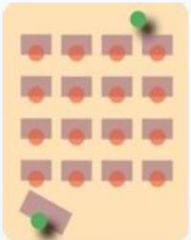
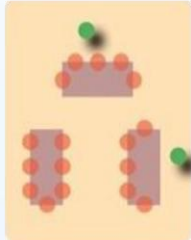
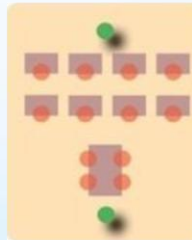

LES FORMES D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES PRECONISEES ET LES MODALITES D'ENSEIGNEMENT

- * Un choix didactique
- * Formes pédagogiques innovantes
- * Des modalités pédagogiques de fonctionnement non standardisées (en fonction des contextes école)
- * Intervention dans la classe avec l'enseignant titulaire :co-intervention/co-enseignement/co-présence dans la classe avec le titulaire
- * Classe entière, groupe de besoins, groupe de compétences

SEPT MODALITES

Nécessite un même espace

L' espace peut être différent

Co-enseignement			Co-présence	Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle
						

Dédoublage des temps didactiques

LE DEDOUBLEMENT DES TEMPS DIDACTIQUES

- * Un espace propice à la mise en confiance
- * Un espace de parole protégé
- * Un espace propice à l'observation de l'élève au travail
- * Un espace propice au développement de l'attention
- * Un espace de réussite
- * Un espace propice à l'expression de l'élève quant à sa vision du travail scolaire

LES AXES D'INTERVENTION

- * **PREVENIR – ANTICIPER**
- * **RENFORCER**
- * **CONTOURNER**
- * **REMEDIER**

LES 7 FAMILLES D'AIDE

(Roland Goigoux)

- * **Exercer**
- * **Réviser**
- * **Soutenir**
- * **Préparer**
- * **Revenir en arrière**
- * **Compenser**
- * **Faire autrement**

LE PROJET

LE CADRE INSTITUTIONNEL

- * **UNE CIRCULAIRE NATIONALE DEGESCO N°2012-201**
- * BO n° 3 du 15/01/13
- * **UNE CIRCULAIRE DEPARTEMENTALE**
- * Circulaire du 17 décembre 2015 – DSDEN 93

- * **UNE TRAME DEPARTEMENTALE DE PROJET**

- * **VALIDATION DE L'IEN ET VALIDATION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE (composée des membres du groupe d'appui , agissant sous couvert du DASEN)**

LES ETAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- * UN ENSEIGNANT VOLONTAIRE AU SEIN DE L'ÉQUIPE DES MAÎTRES
- * **PROPOSITION DE PROJET EN CONSEIL DES MAÎTRES EN JUIN ET ACTUALISATION EN SEPTEMBRE**
- * ELABORATION D'UN EMPLOI DU TEMPS SPÉCIFIQUE
- * **ELABORATION D'UN CALENDRIER DE CONCERTATIONS EN ÉQUIPE DE CYCLE**
- * **PRECONISATIONS : ELABORATION D'UN CALENDRIER DE REGULATION DU DISPOSITIF INTRA CIRCONSCRIPTION ET/OU INTRA ÉCOLE**

ELABORATION ET REDACTION DU PROJET D'EQUIPE D'ECOLE

Personnes en charge de l'élaboration et de la conception du projet	Les constats	Les axes prioritaires	Modalité de mise en œuvre
	<p>Quelle analyse des indicateurs de réussite de l'école et des indicateurs à améliorer ?</p> <p>Analyse élaborée en équipe d'école ou autre ?</p> <p>Documents d'appui servant à l'analyse des constats (évaluations nationales, évaluations internes ?)</p>	<p>Définis en équipe d'école, de cycle ?</p> <p>Si non pourquoi ?</p> <p>Articulation avec le projet d'école, l'avenant aux APC, les actions du Rased</p> <p>Les niveaux de classe ciblés, le nombre de classes concernées</p> <p>Les choix opérés, les objectifs, les priorités fixées ?</p>	<p>Réunions préparatoires</p> <p>Présentation en conseil d'école</p> <p>Elaboration, suivi, ajustement du projet par l'équipe d'école (dispositif de concertation et de régulation)</p>

Les fiches action	Les modalités d'interventions	Les modalités d'évaluation du projet	Les évolutions envisagées
<p>Organisation Typologie des interventions Calendrier Niveau de classe priorisé Nombre de classes prises en charge</p>	<p>(co-intervention, co-enseignement, co-présence, prise en charge d'élèves par groupes de besoins, décloisonnement ...)</p>	<p>Indicateurs de réussite concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">-les élèves-l'équipe pédagogique <p>Indicateurs à améliorer concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">-les élèves-l'équipe pédagogique	

L'EVALUATION

EVALUATION DU DISPOSITIF

- * Critères d'évaluation à intégrer au projet pédagogique
- * Impact sur les pratiques enseignantes
- * Impact sur les résultats des élèves

LA FORMATION DEPARTEMENTALE 2016-2017



Pour ces deux domaines, deux modules aborderont chacun une notion à enseigner en cycle 2.

	Maths	Français
Module 1	Numération orale et écrite	Lecture d'un texte narratif
Module 2	Résolution de problèmes numériques	Production d'écrits

Trois séances de 3h seront consacrées à chaque module.

Séances 1 et 2 (espacées d'une semaine)

Construction de séances en réfléchissant sur :

- les processus d'apprentissage pour acquérir les notions en jeu
- les situations proposées dans des manuels
- le mode de travail des deux enseignants dans la classe
- l'évaluation des acquis des élèves

Séance 3

Analyse des séances réalisées en classe en s'appuyant sur des traces d'activités des élèves : productions écrites, retranscriptions d'entretien, vidéos d'un moment de séance...

RESSOURCES

- * Ouverture d'un espace de ressources et de mutualisation sur Eduscol <https://applications.eduscol.education.fr/espaceien>
- * Mise à disposition par la DGESCO et le SCEREN-CNDP de ressources pour les formateurs et les enseignants
- * Modules de formation, notamment un module de e-formation (*Plus de maîtres que de classes : posture pédagogique, points de vigilance*)
- * Mobilisation du réseau « Respire » pour la mutualisation des ressources et des expériences (respire.eduscol.education.fr)